

Intergovernmental
Group of Experts on
Competition Law and Policy

23rd session

8–10 July 2026 – Palais des Nations – Geneva

**Intergovernmental Group of Experts on
Competition Law and Policy**
23rd session

**Evaluation de l'impact du droit et de la
politique de la concurrence et
diffusion de leurs avantages dans les
pays en développement**

Jeudi, 9 juillet 2026
10:00 - 13:00, Salle XII

➤ Pourquoi évaluer l'impact

- Les évaluations d'impact montrent si l'application du droit de la concurrence sert réellement l'intérêt public.
- Bénéfices: légitimité, responsabilité, transparence; elles informent décideurs, législateurs, entreprises et citoyens.
- Enjeux pays en développement: contraintes budgétaires, besoin de politiques fondées sur des preuves, contribution au développement inclusif.

➤ **Comment la concurrence soutient le développement?**

Effets économiques: baisse des prix, gains de productivité, innovation, accès au marché pour PME.

- Effets dissuasifs: la perspective d'enquêtes, sanctions et atteintes à la réputation décourage ententes et abus.
- Effets distributifs: limitation des marges excessives, protection des ménages à faible revenu, partage plus équitable des gains
- Bénéfices: légitimité, responsabilité, transparence; elles informent décideurs, législateurs, entreprises et citoyens.
- Secteurs clés: énergie, alimentation, télécoms, transports, services numériques et chaînes de valeur alimentaires.

➤ **Cadre d'évaluation: quoi et comment mesurer?**

- Distinguer performance vs impact:
 - Performance: volumes d'affaires, décisions, études.
 - Impact: résultats sur prix, accès, productivité, dissuasion, gouvernance
- Deux approches complémentaires:
 - Ex-ante: simuler effets attendus (fusions, remèdes, sanctions).
 - Ex-post: mesurer effets réels (baisses de prix, économies consommateurs), dont méthodes prix, double différence, études de marché.
- Principe d'attribution: isoler la contribution de l'autorité parmi d'autres politiques (régulation, commerce, macro...).

➤ Défis spécifiques et réponse pratiques

- Données fragmentées: coopérer avec offices statistiques, régulateurs sectoriels, utiliser gabarits de collecte numériques.
- Capacités limitées: formation ciblée en économétrie/évaluation; appui OCDE/CNUCED; protocoles méthodologiques simples et transparents.
- Pression pour “grands chiffres”: intégrer indicateurs à court terme (prix) et à long terme (dissuasion, innovation, accès PME).
- Attribution complexe: expliciter la théorie du changement; distinguer effet direct, catalyse et facteurs externes.

➤ **Diffuser les résultats pour maximiser l'impact**

- Objectifs: transparence, mobilisation des parties prenantes, amélioration continue des politiques.
- Outils concrets:
 - Rapports annuels et notes d'impact lisibles, avec hypothèses prudentes.
 - Études de marché publiées, décisions et lignes directrices en accès ouvert.
 - Ateliers et médias segmentés: finances/Parlement (ROI, économies budgétaires), juges (rigueur méthodo), entreprises (exigences de conformité), consommateurs (prix des biens essentiels).

Questions à examiner

1. Quelles sont les méthodes utilisées par les autorités de la concurrence des pays en développement pour évaluer l'impact de leurs activités de promotion de la concurrence et de contrôle du respect de la loi ?
2. Quelles stratégies permettraient de remédier au manque de données et de renforcer l'accès à des informations fiables sur les marchés, informations nécessaires à l'évaluation de l'impact du droit et de la politique de la concurrence ?
3. Quels critères ou cadres les autorités de la concurrence des pays en développement peuvent-elles utiliser pour hiérarchiser leurs activités de promotion et de contrôle de manière à maximiser l'efficacité de leur action, en particulier dans les cas où les ressources sont limitées ?

Questions à examiner (suite)

4. Comment les autorités de la concurrence peuvent-elles diffuser efficacement les avantages du droit et de la politique de la concurrence auprès des décideurs, des entreprises et du grand public afin de renforcer le soutien à leurs interventions et d'accroître leur crédibilité institutionnelle ?

5. Quelles mesures la CNUCED et les autres organisations internationales peuvent-elles prendre pour aider les pays en développement à renforcer leur capacité à évaluer l'impact du droit et de la politique de la concurrence et à diffuser leurs avantages ?

Thank you

